



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 janvier 2026 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Monsieur Pierre-Alain Beck, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Communications des délégués
6. Adoption du plan d'affectation communal (PA communal), du règlement y relatif (RPA communal) et des plans de constatation de la nature forestière, ainsi que l'abrogation de la zone réservée communale
7. Optimisation de l'accès à la déchetterie
8. Mise à jour du SIT communal et du cadastre souterrain
9. Création d'un cabinet médical au 2^e étage de la Maison de commune
10. Augmentation de la capacité d'accueil de cinq bébés supplémentaires à la crèche « la Ruche » par l'aménagement d'un espace nursery, la création d'une plus grande aire de jeux et le déplacement du bureau de la direction
11. Règlement communal sur la gestion des déchets
12. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

Le Syndic, Richard Emmenegger, annonce que le préavis 113-2026 augmentation de la capacité d'accueil de cinq bébés supplémentaires à la crèche « la Ruche » par l'aménagement d'un espace nursery, la création d'une plus grande aire de jeux et le déplacement du bureau de la direction au point 10 est retiré.

1. Appel

Présents : 24 membres.

Excusés : Hervé Zanini, Alexandre Grossu, Alain Bonny, Raphael Sémon, Fabrice Schneiter, Marc Buthey, Annelyse Languetin, Jean-Marie Candolfi

Absents : Arnaud Richard

Le quorum est atteint, le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

Comme indiqué en début de séance, le préavis 113-2026 du point 10 est retiré. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité cette modification.

Le PV du 4 décembre 2025 est accepté à l'unanimité.

3. Lettres et pétitions

Aucune lettre ni pétition

4. Communications municipales

Richard Emmenegger *Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

Personnel : Annonce de l'entrée d'un nouveau collaborateur à 80% au service technique et d'un concierge à 50%.

Prochain conseil : Le conseil du 19 mars 2026 est déplacé au 30 avril 2026.

Marché de Noël : Remercie les personnes qui ont contribué à sa réussite et donne rendez-vous en 2026.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 janvier 2026 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Christine Carrel

Bâtiments, police des constructions, urbanisme

Hôtel de Ville : Les murs de l'étage ont été rafraîchi.

Hôtel de Ville : Actuellement fermé pour raison de santé. A l'affût de potentiel futur tenancier.

Ibroye : 174 adhérents

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

Aucune communication

Jean-Luc Amiet

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

Aucune communication

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

Séparateur huile Hôtel de Ville : Travaux terminés

Conduite eaux usées Pré-Riaux : Travaux terminés

5. Communications des déléguées

ABV : Christian Richard

Décembre 2025, assemblée à Gletterens :

- Prévus de vendre 1.5mio de m3 d'eau à Chf. 1.04 en 2026
- Cudrefin ; un container pour tester les nanofiltrations pour purifier l'eau a été posé
- La station de pompage de Portalban va être mise à neuf.
- En 2027 la commune de Faoug va rejoindre l'ABV.

6. Adoption du plan d'affectation communal (PA communal), du règlement y relatif (RPA communal) et des plans de constatation de la nature forestière, ainsi que l'abrogation de la zone réservée communale

- Rapide présentation par Christine Carrel puis le bureau GEA prend la parole pour une explication détaillée.
- Préavis 109-2026 envoyé avec les convocations.
- Rapport de la commission de l'aménagement du territoire (COMAT) : Le rapport a été envoyé aux conseillers, la lecture n'est pas demandée. La COMAT propose d'accepter préavis tel que présenté par la municipalité.
- Décision : Le préavis 109-2026 est accepté par l'assemblée avec 17 voix, 1 refus et 6 abstentions.

7. Optimisation de l'accès à la déchetterie

- Pierre Roth explique que ce préavis est présenté en tenant compte des remarques de la commission des finances faites lors de la présentation du préavis pour l'accès à la déchetterie le 2 octobre 2025.
- Préavis 110-2026 envoyé avec les convocations
- Le rapport de la commission technique et de la commission des finances a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. Les deux commissions proposent d'accepter le préavis tel que présenté.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 janvier 2026 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Laurent Monnard demande par où devront passer les habitants de Montet pour sortir de la déchetterie. Pierre Roth indique que tous les utilisateurs de la déchetterie devront sortir sur la route de Neuchâtel.

Gerda Jacot demande si la sortie sur la route de Neuchâtel va être modifiée. Jean-François Milliet répond qu'il est difficile d'intervenir sur une route principale et sur la piste cyclable.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 110-2026 avec 20 voix, 3 refus et 1 abstention.

8. Mise à jour du SIT communal et du cadastre souterrain

a. Présentation par Jean-François Milliet. Comme indiqué, les travaux ont commencé il y a 2 ans. 2 secteurs sur 6 ont été fait. La Municipalité avait décidé un budget de Chf. 50K/an pour cette mise à jour. Afin de pouvoir avancer plus rapidement, il est préférable de demander ce crédit. Cela permettra également de passer avec les caméras dans les canalisations et d'être prêts pour l'arrivée de la future STEP.

b. Préavis 111-2026 envoyé avec les convocations

c. Le rapport de la commission des finances a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. La COFI propose à l'unanimité d'accepter le préavis tel que présenté.

Laurent Monnard demande quels secteurs ont été effectués. Jean-François Milliet : il s'agit des tronçons STEP - camping et STEP - chalets.

Décision : Le conseil accepte le préavis 111-2026 à l'unanimité.

9. Création d'un cabinet médical au 2^e étage de la Maison de commune

a. Présentation par Pierre Roth. Le dernier médecin du village est partie en 2000.

b. Préavis 112-2026 envoyé avec les convocations

c. Le rapport de la commission technique et de la commission des finances a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. Les deux commissions proposent d'accepter le préavis tel que présenté.

Laurent Monnard se dit étonné d'un tel crédit alors que pour l'ouverture d'un cabinet médical il suffit parfois de rafraîchir la peinture et installer des toilettes. Pierre Roth indique qu'actuellement ce sont des appartements qu'il faut transformer en une seule surface aménagée avec 2 cabinets, 1 coin accueil et 1 salle d'attente. Il est également prévu un équipement minimum : meubles et tables de consultation.

Thierry Jeaneret demande si la mention du « service supplémentaire pour la population estivale » veut dire que nous aurons un service d'urgence. Pierre Roth explique qu'en cas de besoin la population estivale pourra bénéficier de ce service, à ce jour nous ne pouvons pas savoir si un service de piquet ou d'urgence sera mis en place.

Laurent Monnard indique que la mode actuelle est d'avoir plusieurs médecins ensemble. Pierre Roth en est parfaitement conscient, d'où le projet d'avoir une surface pouvant accueillir 2 médecins.

Didier Gattlen demande ce qu'il va advenir de ce crédit si nous ne trouvons aucun médecin. Richard Emmenegger répond qu'il n'y a pour l'instant pas de date limite pour l'exécution de ce projet et que la Municipalité va faire tout son possible pour trouver rapidement un médecin. Les conseillers devront également être attentifs en interpellant la Municipalité pour le suivi de ce dossier.

Romain Salzmann demande confirmation que les travaux commenceront seulement après la signature d'un bail, ce que Pierre Roth confirme.

Décision : Le conseil accepte le préavis 112-2026 avec 23 voix et 1 abstention.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 janvier 2026 à 20h15 à la Halle Polyvalente

~~10. Augmentation de la capacité d'accueil de cinq bébés supplémentaires à la crèche « la Ruche » par l'aménagement d'un espace nursery, la création d'une plus grande aire de jeux et le déplacement du bureau de la direction~~

Préavis retiré de l'ordre du jour

11. Règlement communal sur la gestion des déchets

a. Présentation par Pierre Roth. Explication des étapes et différentes solutions évoquées afin d'aboutir à ce nouveau règlement.

b. Préavis 114-2026 envoyé avec les convocations

c. Le rapport de la commission des finances a été transmis aux conseillers. La lecture n'est pas demandée. La COFI propose à l'unanimité d'accepter le préavis tel que présenté.

Laurent Monnard se base sur la lettre de M. Prix et demande confirmation qu'une personne indépendante travaillant au bureau à son domicile devra payer la taxe petite entreprise et la taxe en tant que citoyen ? Pierre-Alain Beck répond qu'en effet c'est ainsi.

Décision : Le conseil accepte le préavis 114-2026 avec 22 voix et 2 abstentions.

12. Divers

Votations : Le Président informe que le 8 mars les élections cantonales, communales et votations fédérales auront lieu et demande aux volontaires de s'inscrire au bureau après la séance.

Ruisseau de Montet : Roland Pfister indique que le barrage de castor a cédé et que les branches sont éparpillées le long du ruisseau. Didier Gattlen ajoute qu'il y a beaucoup de branches et autres à nettoyer aux alentours directs. Jean-François Milliet en a pris note et va informer la voirie de faire le nécessaire.

Doublement Halle : Roland Pfister note que le doublement de la halle n'est plus une priorité et propose un sondage pour connaître l'intérêt public. Richard Emmenegger remercie Roland et rappelle que ces intentions visent à fournir des projets potentiels à la future municipalité. La construction d'une deuxième halle impliquerait une hausse d'impôts et un respect du plafond d'endettement. La proposition de sondage est retenue.

Augmentation de la capacité d'accueil : Didier Gattlen demande des explications sur le retrait de ce point. Richard Emmenegger explique que comme cela a été discuté en séance avec la COFI, la Municipalité a essayé de trouver des entreprises meilleur marché pour l'exécution de ces travaux et cela n'a pas été le cas. Il a de ce fait été décidé de retirer ce préavis et la Municipalité va essayer de réaliser ce projet dans l'enveloppe restante du crédit initial.

Hôtel de Ville : Didier Gattlen demande ce qu'il en est de la gestion de l'hôtel de ville. Christine Carrel indique que pour l'instant la gérante a annoncé la non-réouverture pour cause de maladie. Le bail est toujours en cours. Romain Salzmänn redemande d'envisager la rénovation des chambres à l'étage. Richard Emmenegger indique que la rénovation devrait être importante et pourrait avoisiner les 5 millions.

Prochain conseil : 30 avril 2026.

La séance est levée à 21h38.

Le Président

Pierre-Alain Beck



La Secrétaire

Melinda Beck